

RENSEIGNEMENTS FOURNIS A TITRE CONFIDENTIEL

Numéro de dossier :

2021203565

PROGRAMME

- Achat Véhicule Occasion d'un montant de 16 000,00 EUR

FINANCEMENT PROPOSÉ

Nature du prêt	Montant (EUR)	Périodicité d'amortissement	Taux (%)	Durée (mois)	Échéance hors assurance (EUR) ⁽¹⁾	Échéance avec assurance (EUR) ⁽¹⁾
PRET VEHICULE	16 176,00	Echéances constantes	Taux fixe de 4,05 %	60	298,27	310,67

Échéance estimée à ce jour.

	Emprunteur	Conjoint de l'emprunteur	
Civilité	MONSIEUR	MADAME	
Nom	ZAIDI	ZAIDI	
Nom de jeune fille		OUNI	
Prénom(s)	MOHAMED ALI	HENDA	
Date et lieu de naissance	08/04/1990 TUNIS	28/08/1988 TUNIS	
Pays de naissance	TUNISIE	TUNISIE	
Nationalité / Résident Non résident	TUNISIE / RESIDENT	TUNISIE / RESIDENT	

COORDONNÉES

Adresse	APP 2044 29 AVENUE DUBONNET 92400 COURBEVOIE	APP 2044 29 AVENUE DUBONNET 92400 COURBEVOIE
Depuis le	01/01/2020	
Nature habitation principale	Locataire	Locataire
Téléphone		

ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Situation de famille	MARIE(E)	MARIE(E)
Régime matrimonial		
Nombre de personnes au foyer	2	2
Liens emprunteur(s) et caution(s)		

10

Paraphe(s)



ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Profession CADRES MOY. DE LA FONCTION PRIVE EMPLOYES SERVICE ENTREP. PRIVEES

Employeur - Nom AVALIANCE EUDONET

Employeur – Adresse 17 PLACE BEFFROY 92200 NEUILLY SUR 11 AVENUE DUBONNET 92400

SEINE COURBEVOIE

Depuis le 07/05/2018 04/11/2019

Type de contrat CDI-CONTRAT A DUREE INDETERMINEE CDI-CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

SITUATION FINANCIÈRE

REVENUS ANNUELS (EUR)		CHARGES ANNUELLES (EUR)	
Revenus professionnels nets (A)	48 229,00	Emprunts en cours	1 228,00
Revenus professionnels nets (B)	19 090,00	Loyers	8 160,00
Pensions / retraite	0,00	(- APL)	0,00
		SOUS - TOTAL CHARGES	9 388,00
Revenus immobiliers (charges déduites)	0,00	Impôts sur le revenu (A)	0,00
Revenus mobiliers	0,00	Impôts sur le revenu (B)	0,00
Allocations familiales	0,00	ISF	0,00
Pensions alimentaires	0,00	Pensions alimentaires	0,00
Autres revenus	0,00	Autres charges (significatives)	0,00
TOTAUX	67 319,00	TOTAUX	9 388,00

% d'endettement actuel	13,95 %	Revenu disponible actuel	4 827,58	Quotient familial actuel	2 413,79
% d'endettement après financement	19,48 %	Revenu disponible après financement	4 516,85	Quotient familial après financement	2 258,42

EMPRUNTS / CRÉDITS EN COURS

111

Emprunteur(s)	Nature / Objet	Organisme	Capital Initial (EUR)	Date de mise en place	Durée (mois)	Capital Restant dû (EUR)	Charges annuelles (EUR)	Garanties réelles consenties (O/N)
MR ZAIDI MOHAMED ALI	CONSOMMATION TRESORERIE - CONSOMMATION	BRED	5 000,00	09/08/2020	56	3 976,30	1 228,32	
					TOTAUX	3 976,30	1 228,32	

	ENGAGEMENTS /	CAUTIONS DONNES	
Montant	Objet	Bénéficiaire	Échéance

egge, a state of

Paraphe(s) MAZ HZ



	RÉFÉRENCE	S BANCAIRES	
Établissement	Agence	Téléphone	Depuis le
		77	

ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL

PATRIMOINE IMMOBILIER ET ASSIMILÉ

Désignation	Destination du bien	Propriétaire	Valeur estimée	Mode de propriété	Forme de détention	Garantie inscrites
						20
atrimoine				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

PATRIMOINE MOBILIER (épargne, participation, titres,)				
Désignation / Banque	Détenteur ou assuré	Valeur estimée	Mode de détention	Garantie consenties
EPAR. MONET. LIQUIDE / BRED	Monsieur ZAIDI MOHAMED ALI	1 360,00		
ASSURANCE VIE / BRED	Monsieur ZAIDI MOHAMED ALI	825,10		

Nous déclarons les renseignements exacts et sincères et certifions ne pas avoir d'autres charges que celles mentionnées ci-dessus et nous nous engageons à informer la banque de tout changement significatif de notre situation familiale, professionnelle, patrimoniale et/ou financière en application de la législation en vigueur.

Fait à Courbe voie	
Signatures (A)	(B)

Signature(s) recu	eillie(s) par	
М	PEO	
Visa		

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la BRED Banque Populaire recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bred.fr (rubrique « Informations règlementaires » en bas de page du site) ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence.

La BRED Banque Populaire communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

5.

market in the second



RENSEIGNEMENTS FOURNIS A TITRE CONFIDENTIEL

Numéro de dossier :

2021203565

PROGRAMME

- Achat Véhicule Occasion d'un montant de 16 000,00 EUR

FINANCEMENT PROPOSÉ

Nature du prêt	Montant (EUR)	Périodicité d'amortissement	Taux (%)	Durée (mois)	Échéance hors assurance (EUR) ⁽¹⁾	Échéance avec assurance (EUR) ⁽¹⁾
PRET VEHICULE	16 176,00	Echéances constantes	Taux fixe de 4,05 %	60	298,27	310,67

Échéance estimée à ce jour.

IDENTITÉ

	Emprunteur	Conjoint de l'emprunteur	
Civilité	MADAME	MONSIEUR	
Nom	ZAIDI	ZAIDI	
Nom de jeune fille	OUNI		
Prénom(s)	HENDA	MOHAMED ALI	
Date et lieu de naissance	28/08/1988 TUNIS	08/04/1990 TUNIS	
Pays de naissance	TUNISIE	TUNISIE	
Nationalité / Résident Non résident	TUNISIE / RESIDENT	TUNISIE / RESIDENT	

COORDONNÉES

Adresse	APP 2044 29 AVENUE DUBONNET 92400 COURBEVOIE	APP 2044 29 AVENUE DUBONNET 92400 COURBEVOIE
Depuis le		01/01/2020
Nature habitation principale	Locataire	Locataire
Téléphone		

ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Situation de famille	MARIE(E)	MARIE(E)
Régime matrimonial		
Nombre de personnes au foyer	2	2
Liens emprunteur(s) et caution(s)		

11

Paraphe(s) TAP H Z



ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Profession EMPLOYES SERVICE ENTREP. PRIVEES CADRES MOY. DE LA FONCTION PRIVE

Employeur - Nom EUDONET AVALIANCE

Employeur – Adresse 11 AVENUE DUBONNET 92400 17 PLACE BEFFROY 92200 NEUILLY SUR

COURBEVOIE SEINE

Depuis le 04/11/2019 07/05/2018

Type de contrat CDI-CONTRAT A DUREE INDETERMINEE CDI-CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

SITUATION FINANCIÈRE

REVENUS ANNUELS (EUR)	CHARGES ANNU	ELLES (EUR)
Revenus professionnels nets (A)	19 090,00	Emprunts en cours	1 228,00
Revenus professionnels nets (B)	48 229,00	Loyers	8 160,00
Pensions / retraite	0,00	(- APL)	0,00
		SOUS - TOTAL CHARGES	9 388,00
Revenus immobiliers (charges déduites)	0,00	Impôts sur le revenu (A)	0,00
Revenus mobiliers	0,00	Impôts sur le revenu (B)	0,00
Allocations fam <mark>il</mark> iales	0,00	ISF	0,00
Pensions alimentaires	0,00	Pensions alimentaires	0,00
Autres revenus	0,00	Autres charges (significatives)	0,00
TOTAUX	67 319,00	TOTAUX	9 388,00

% d'endettement actuel	13,95 %	Revenu disponible actuel	4 827,58	Quotient familial actuel	2 413,79
% d'endettement après financement	19,48 %	Revenu disponible après financement	4 516,85	Quotient familial après financement	2 258,42

EMPRUNTS / CRÉDITS EN COURS

M.

Emprunteur(s)	Nature / Objet	Organisme	Capital Initial (EUR)	Date de mise en place	Durée (mois)	Capital Restant dû (EUR)	Charges annuelles (EUR)	Garanties réelles consenties (O/N)
MR ZAIDI	CONSOMMATION TRESORERIE - CONSOMMATION	BRED	5 000,00	09/08/2020	56	3 976,30	1 228,32	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					TOTAUX	3 976,30	1 228,32	

	ENGAGEMENTS /	CAUTIONS DONNES	
Montant	Objet	Bénéficiaire	Échéance

eggs, it is a

Paraphe(s) MAZ #2



RÉFÉRENCES BANCAIRES					
Établissement	Agence	Téléphone	Depuis le		
		"			

ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL

PATRIMOINE IMMOBILIER ET ASSIMILÉ

Désignation	Destination du bien	Propriétaire	Valeur estimée	Mode de propriété	Forme de détention	Garantie inscrites
Patrimoine			L			

PATRIMOINE MOBILIER (épargne, participation, titres,)							
Désignation / Banque	Détenteur ou assuré	Valeur estimée	Mode de détention	Garantie consenties			
EPAR. MONET. LIQUIDE / BRED	Madame ZAIDI HENDA	10,91		×			

Nous déclarons les renseignements exacts et sincères et certifions ne pas avoir d'autres charges que celles mentionnées ci-dessus et nous nous engageons à informer la banque de tout changement significatif de notre situation familiale, professionnelle, patrimoniale et/ou financière en application de la législation en vigueur.

Faità Cou be ne le	30/09/201
Signatures (A)	(B) were

Signature(s) recueillie(s) par	
M PEO	
Visa	

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la BRED Banque Populaire recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bred.fr (rubrique « Informations règlementaires » en bas de page du site) ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence.

La BRED Banque Populaire communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

11



Informations précontractuelles européennes normalisées en matière de crédit aux consommateurs

« Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. »

Identité et coordonnées du prêteur		
Prêteur	BRED Banque Populaire 18, quai de la rapée 75604 Paris cedex 12 www.bred.fr	
2. Description des principales caractéristiques du crédit		
Le type de crédit	Prêt personnel	
Le montant total du crédit Il s'agit du plafond ou du total des sommes rendues disponibles en vertu du contrat de crédit.	Total : 16 176,00 EUR	
Les conditions de mise à disposition des fonds Il s'agit de la façon dont vous obtiendrez l'argent et du moment auquel vous l'obtiendrez.	Virement sur le compte de l'Emprunteur ou par règlement des fournisseurs, des entrepreneurs, sous réserve du recueil préalable des garanties.	
La durée du contrat de crédit	60 mois	
	Vous devrez payer ce qui suit :	
Les échéances et, le cas échéant, l'ordre dans lequel les échéances seront affectées	ÉCHÉANCES:	
	Prêt amortissable : Montant des échéances : 298,27 EUR hors assurance. Nombre d'échéances : 60 Périodicité : mensuelle	
	INTÉRÊTS/FRAIS Les intérêts seront dus de la façon suivante :	
	Prêt amortissable : Périodicité mensuelle. Intérêts perçus à terme échu, inclus dans le montant des échéances ci-dessus.	
	Les frais seront dus de la façon suivante : Frais de dossier : 176,00 EUR perçus lors de la mise à disposition des fonds Frais de garantie : 0,00 EUR.	
Le montant total que vous devrez payer Il s'agit du montant du capital emprunté majoré des intérêts et des frais éventuels liés à votre crédit.	Montant total dû par l'Emprunteur hors assurance facultative: 18 072,26 EUR Coût total du crédit hors assurance facultative : 1 896,26 EUR Coût total du crédit avec assurance facultative : 2 640,26 EUR	
3. Coût du crédit		
Le taux débiteur ou, le cas échéant, les différents taux débiteurs qui s'appliquent au contrat de crédit	Taux débiteur fixe de 4,05% l'an	



Taux annuel effectif global (TAEG) Il s'agit du coût total exprimé en pourcentage annuel du montant total du crédit. Le TAEG vous permet de comparer différentes offres.	TAEG de 4,60%.
Est-il obligatoire pour l'obtention même du crédit ou conformément aux clauses et conditions commerciales de contracter :	Taux Annuel Effectif de l'Assurance TAEA : 1,78% inclus les garanties Décès PTIA.
- une assurance liée au crédit ?	Non (Assurance facultative)
- un autre service accessoire ?	Non
Si les coûts de ces services ne sont pas connus du prêteur, ils ne sont pas inclus dans le TAEG.	Montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 744,00 EUR
Lorsque l'assurance est proposée ou exigée par le prêteur, coût de cette assurance à l'aide d'un exemple chiffré exprimé en euros et par mois.	Assurance PREPAR-VIE Décès PTIA Coût de l'assurance : 6,20 EUR par mois s'ajoutant à l'échéance de remboursement du crédit. L'assurance est calculée sur le montant du capital emprunté et est perçue pendant toute la durée du crédit (y compris pendant les périodes de décaissement fractionné et de franchise).
Obligation de payer des frais de notaire	En cas de garantie réelle
Frais en cas de défaillance de l'emprunteur Les impayés risquent d'avoir de graves conséquences pour vous et de vous empêcher d'obtenir un nouveau crédit.	Vous devrez payer les indemnités suivantes en cas de défaillance. : Si exigibilité anticipée : intérêts de retard au taux du prêt + indemnité de 8% du capital dû. En l'absence d'exigibilité anticipée : indemnité de 8% des échéances échues impayées. Si report d'échéances : indemnité de 4% des échéances reportées.
4. Autres aspects ju	ıridiques importants
Droit de rétractation Vous disposez d'un délai de quatorze jours calendaires pour revenir sur votre engagement vis-à-vis du contrat de crédit.	Cui Lorsque le contrat de crédit est un crédit affecté, la rétractation sur le contrat de crédit entre le premier et le quatorzième jour met fin au contrat de vente ou de prestation de services. Lorsque, dans le cadre d'un crédit affecté, vous demandez la livraison immédiate du bien ou de la prestation de services, votre droit de rétractation sur le contrat de crédit prend fin le jour de la livraison du bien ou de l'exécution de la prestation de services (sans pouvoir être inférieur à trois jours, ni excéder quatorze jours). Son exercice ne met fin à votre contrat de vente principal que dans les trois premiers jours. Au-delà, vous êtes tenu d'acquérir le bien ou la prestation de services.
Remboursement anticipé Vous avez le droit de procéder à tout moment au remboursement anticipé, total ou partiel, du crédit.	
Le prêteur a droit à une indemnité en cas de remboursement anticipé.	Si montant du RA > à 10 000 EUR et s'il reste + d'un an avant la date de fin de contrat : indemnité de 1% Si montant du RA > à 10 000 EUR et s'il reste - d'un an avant la date de fin de contrat : indemnité de 0,5%



Le prêteur doit, dans le cadre de la procédure d'octroi du crédit, consulter le fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers.	
Droit à un projet de contrat de crédit Vous avez le droit d'obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire du projet de contrat de crédit. Cette disposition ne s'applique pas si, au moment de la demande, le prêteur n'est pas disposé à conclure le contrat de crédit avec vous.	
Le délai pendant lequel le prêteur est lié par les informations précontractuelles	Ces informations sont valables du 25/09/2021 au 10/10/2021

signature



DEVOIR D'EXPLICATION

PRÊT PERSONNEL PROPOSE EN FACE A FACE OU EN VENTE A DISTANCE OU CRÉDIT AFFECTE

Ce prêt vous est proposé pour financer un projet ponctuel.

Caractéristiques essentielles du prêt

Les fonds (capital) sont versés en une seule ou plusieurs fois sur le compte de l'emprunteur ou entre les mains du fournisseur, selon les termes du contrat (conditions de décaissement).

Le capital vous est prêté sur une période (durée) déterminée au moment de la souscription de votre crédit.

Le taux est fixé sur toute la durée du prêt, il est indiqué sur le contrat de crédit.

Le taux débiteur annuel est le taux à partir duquel les intérêts sont calculés.

Le Taux annuel effectif global **(TAEG)** comprend les intérêts et l'ensemble des frais liés à l'octroi d'un crédit, éventuellement (frais de dossier, frais d'assurance, de garantie ...). Il permet de déterminer le coût total du crédit. Il ne doit jamais dépasser le seuil de l'usure défini par la Loi et calculé trimestriellement par la Banque de France.

Le coût de l'assurance est exprimé en Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) et permet à l'Emprunteur de comparer ce taux avec le TAEG du crédit.

Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance est exprimé en euros sur la durée totale du prêt.

Le coût de l'assurance est exprimé en euros par mois-trimestre-semestre (selon le type d'échéance) et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

Le prêt est dit «amortissable» car il se rembourse à terme échu par échéances périodiques comprenant chacune une part de capital et une part d'intérêts et éventuellement une cotisation assurance.

Dans le contrat de crédit, il peut vous être proposé pendant plusieurs mois, le report (franchise) du remboursement du capital et, le cas échéant, des intérêts et de la cotisation d'assurance facultative.

Le prêt est dit «in fine» lorsque le remboursement du capital se fait en une fois, en fin de contrat. Les intérêts sont perçus selon un échéancier défini dans le contrat de crédit.

Le crédit est dit «affecté» lorsqu'il existe un lien juridique entre le crédit et le bien ou service acheté. La somme prêtée par la banque est alors entièrement destinée au paiement du produit défini dans le cadre du crédit (le plus souvent un véhicule). Dans ce cas, c'est le prêteur qui paie le fournisseur directement.

En cas de défaillance du vendeur (non livraison, annulation de la commande), la banque ne règle pas le fournisseur et le cas échéant, le crédit est annulé.

Délai de rétractation : vous avez le droit de changer d'avis, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature de votre contrat de crédit.

Vous pouvez à tout moment, effectuer un **remboursement anticipé** partiel ou total ; le cas échéant, **une indemnité** de remboursement anticipé pourra être demandée.

Conséquences de ce prêt sur votre situation financière

Les conditions du prêt sont déterminées en fonction des informations relatives à votre situation financière, professionnelle et familiale que vous nous avez communiquées. Aussi avant toute démarche de souscription d'un crédit, vous devez faire le point sur votre budget et vérifier votre capacité de remboursement.

Conséquences en cas d'impayés

En cas de défaut de paiement de votre part, vous restez redevable du capital restant dû, majoré des intérêts échus mais non payés ainsi que des indemnités de retard prévues par la Loi. Vous êtes susceptible de faire l'objet d'une déclaration au Fichier national des Incidents de Paiement (FICP) tenu par la Banque de France et consultable par tous les établissements de crédit.

Préalablement à toute difficulté financière, nous vous invitons à contacter votre conseiller bancaire pour lui exposer votre situation et envisager les solutions avec lui.





DEVOIR D'EXPLICATION

PRÊT PERSONNEL PROPOSE EN FACE A FACE OU EN VENTE A DISTANCE OU CRÉDIT AFFECTE

Ce prêt vous est proposé pour financer un projet ponctuel.

Caractéristiques essentielles du prêt

Les fonds (capital) sont versés en une seule ou plusieurs fois sur le compte de l'emprunteur ou entre les mains du fournisseur, selon les termes du contrat (conditions de décaissement).

Le capital vous est prêté sur une période (durée) déterminée au moment de la souscription de votre crédit.

Le taux est fixé sur toute la durée du prêt, il est indiqué sur le contrat de crédit.

Le taux débiteur annuel est le taux à partir duquel les intérêts sont calculés.

Le Taux annuel effectif global **(TAEG)** comprend les intérêts et l'ensemble des frais liés à l'octroi d'un crédit, éventuellement (frais de dossier, frais d'assurance, de garantie ...). Il permet de déterminer le coût total du crédit. Il ne doit jamais dépasser le seuil de l'usure défini par la Loi et calculé trimestriellement par la Banque de France.

Le coût de l'assurance est exprimé en Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) et permet à l'Emprunteur de comparer ce taux avec le TAEG du crédit.

Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance est exprimé en euros sur la durée totale du prêt.

Le coût de l'assurance est exprimé en euros par mois-trimestre-semestre (selon le type d'échéance) et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

Le prêt est dit «amortissable» car il se rembourse à terme échu par échéances périodiques comprenant chacune une part de capital et une part d'intérêts et éventuellement une cotisation assurance.

Dans le contrat de crédit, il peut vous être proposé pendant plusieurs mois, le report (franchise) du remboursement du capital et, le cas échéant, des intérêts et de la cotisation d'assurance facultative.

Le prêt est dit «in fine» lorsque le remboursement du capital se fait en une fois, en fin de contrat. Les intérêts sont perçus selon un échéancier défini dans le contrat de crédit.

Le crédit est dit «affecté» lorsqu'il existe un lien juridique entre le crédit et le bien ou service acheté. La somme prêtée par la banque est alors entièrement destinée au paiement du produit défini dans le cadre du crédit (le plus souvent un véhicule). Dans ce cas, c'est le prêteur qui paie le fournisseur directement.

En cas de défaillance du vendeur (non livraison, annulation de la commande), la banque ne règle pas le fournisseur et le cas échéant, le crédit est annulé.

Délai de rétractation : vous avez le droit de changer d'avis, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature de votre contrat de crédit.

Vous pouvez à tout moment, effectuer un **remboursement anticipé** partiel ou total ; le cas échéant, **une indemnité** de remboursement anticipé pourra être demandée.

Conséquences de ce prêt sur votre situation financière

Les conditions du prêt sont déterminées en fonction des informations relatives à votre situation financière, professionnelle et familiale que vous nous avez communiquées. Aussi avant toute démarche de souscription d'un crédit, vous devez faire le point sur votre budget et vérifier votre capacité de remboursement.

Conséquences en cas d'impayés

En cas de défaut de paiement de votre part, vous restez redevable du capital restant dû, majoré des intérêts échus mais non payés ainsi que des indemnités de retard prévues par la Loi. Vous êtes susceptible de faire l'objet d'une déclaration au Fichier national des Incidents de Paiement (FICP) tenu par la Banque de France et consultable par tous les établissements de crédit.

Préalablement à toute difficulté financière, nous vous invitons à contacter votre conseiller bancaire pour lui exposer votre situation et envisager les solutions avec lui.

